

I Lieu et horaires

Le voyage scolaire se décline en 2 voyages à Lathus, dans la Vienne.

Le voyage n°1 concerne les classes de P.S.-M.S.-G.S.-CE1 et CE2 du lundi 1<sup>er</sup> avril 9<sup>h</sup> au mercredi 3 avril 19<sup>h</sup>.

Le voyage n°2 concerne les classes de CP.-CM1 et CM2 du mercredi 3 avril 9<sup>h</sup> au vendredi 5 avril 19<sup>h</sup>.

9<sup>h</sup> est l'heure prévue du départ des cars, l'accueil des enfants se fera à partir de 8<sup>h</sup>30, les bus seront dans la cour du haut. De 8<sup>h</sup>30 à 8<sup>h</sup>50, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents. À partir de 8<sup>h</sup>50 seuls les enfants qui partent pourront être en haut avec leurs parents, les autres devront descendre sous la responsabilité des enseignantes de surveillance.

Le retour est prévu pour 19<sup>h</sup> dans la cour, merci d'attendre que les barrières soient ouvertes pour pénétrer dans l'enceinte de l'école.

2<sup>h</sup> de route en car avec les transports Rousselot sont nécessaires. (Merci à monsieur Puault qui nous a fait connaître ce transporteur aux prix plus compétitifs).

II Le programme

• Voyage n°1: Les maternelles (P.S.-M.S. et G.S.) sont mélangés en 5 groupes et feront les activités ci-dessous :

2 séances de cirque

2 séances de théâtre

1 séance de poney

• Les C.E. seront mélangés en 3 groupes avec pour activités :

2 séances de cirque

1 séance d'escalade

1 séance d'acrobranche

1 séance de poney voltige.

Voyage n° 2: Les C.P. sont partagés en 2 groupes et auront comme activités :

- 3 séances de cirque
- 1 séance d'accrobranche
- 1 séance de poney voltige

Les CM seront répartis en 6 groupes et ils feront :

- 2 séances de cirque
- 1 séance de dix-golf
- 1 séance de poney voltige
- 1 séance d'escalade

Il y aura un animateur et un accompagnateur par groupe sauf en théâtre où il y aura un animateur par activité et un accompagnateur.

### III Les accompagnateurs

Voyage n° 1: Le taux d'encadrement est d'un adulte pour 8 élèves soit :

		16 P.S
		23 M.S
Isabelle	} enseignantes	15 G.S
Virginie		20 CE1
Lucienne		15 CE2
Anais	} ATSEM	89 enfants
Valérie		↳ 12 accompagnateurs
Coralie		
Elodie		
Elodie B.	} personnes connues des enfants	
Hana		
Isabelle	} personnes de notre connaissance	
Viviane		
Andrée		
Séverine	AVS de Lucas	

Voyage n°2 : Le taux d'encadrement est d'un adulte pour 10 élèves soit : 25 CP

22 CM1

Myriam } 34 CM2

Melanie } enseignantes 81 enfants

Lydie } 59 accompagnateurs

Clodie B } personnes connues

Hama } enseignante retraitée

Véronique } personnes de notre connaissance

Jérôme } personnes de notre connaissance

Patrice } personnes de notre connaissance

Tous les accompagnateurs ont une expérience auprès des enfants.

#### IV Le coût

Voyage n°1 : transport : 1 240 € Com. Com : 2 670 €

C.P.A : 10 840,2 € parents : 2 670 €

12 110,20 € A.P.E : 1 450 €

La Com. Com donne 30 € / enfant Coop : 2 320,2 €

L'A.P.E donne 50 € / enfant 12 110,20 €

La Coop donne : 25 € / enfant

Voyage n°2 : transport : 1 240 € Com. Com : 2 430 €

C.P.A : 9 865,8 € parents : 2 430 €

11 135,80 € A.P.E : 1 050 €

Coop : 2 225,8 €

11 135,80 €

Subventions totales : Com. Com : 5 100 €

A.P.E : 8 500 €

Coop : 4 516 €

La part qui revient aux familles s'élève à 30 € / enfant pour les 3 jours.

Vous serez invités à commencer à régler cette somme (de préférence par chèque) prochainement. Vous pouvez bien évidemment payer en plusieurs fois et n'hésitez surtout pas à contacter l'équipe si vous rencontrez des difficultés à honorer ce paiement.

L'association de la Zumb'Altitude s'est dissolue et a offert à l'école le solde de son compte d'un montant de 633,22 € à mettre au profit du voyage scolaire.

Les membres du bureau de cette association en sont vivement remerciés et grâce à ce don, on a pu offrir à chaque enfant une activité supplémentaire.

Un grand merci à l'APE qui finance ce projet à une très belle hauteur. L'investissement des parents est récompensé par cette généreuse participation.

## V Une journée type

- petit déjeuner vers 8<sup>h</sup>15
- déjeuner vers 12<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup>30
- goûter au retour des activités (16<sup>h</sup>30 - 17<sup>h</sup>)
- dîner vers 19<sup>h</sup> - 19<sup>h</sup>15.

## VI L'hébergement

Voyage n°1: Ce sont des chambres de 2 à 5 lits dont 2 chambres avec 1 lit superposé et les sanitaires sont dans les chambres.

Voyage n°2 : Pour les C.P ce sont des chambres de 2 à 5 lits avec les sanitaires à l'extérieur <sup>et à l'intérieur</sup> des chambres.

Pour les C.M ce sont des chambres de 2 à 5 lits avec quelques lits superposés et les sanitaires dans les chambres.

Nous vous invitons à aller sur le site du C.P.A de Lathus où vous pourrez voir comment il est fait et avoir un aperçu des hébergements.

Les élèves seront consultés pour la constitution des chambres et nous essaierons au maximum d'accéder à leurs demandes. Bien évidemment les chambres ne seront pas mixtes.

### VII Les P.A.I

Ils seront apportés et en possession des adultes référents

Il est nécessaire de fournir : l'ordonnance

l'autorisation écrite des parents dans un sac à part qui fermé marqué au nom de l'enfant

à donner à l'enseignant en mains propres le jour du départ.

Pour tous nous demandons que chaque enfant ait son carnet de santé enveloppé dans un sac plastique au fond de sa valise.

### VIII Les nouvelles

Nous vous donnerons des nouvelles en publiant des articles sur le site de l'école et nous ferons un affichage

à l'école pour prévenir que les copains sont bien arrivés.

En cas d'urgence: un ou deux membres de l'APE vous aura communiqué ses coordonnées pour que vous puissiez l'appeler et ces personnes auront le numéro de téléphone portable de cb<sup>re</sup> Liège pour la contacter.

#### IV La restauration

Nous préviendrons le centre des allergies alimentaires.

#### V A prévoir

- Le pique-nique du 1<sup>er</sup> jour (le goûter sera offert par la ceop)
- 1 sac de pique-nique marqué du nom de l'enfant à l'extérieur (sac à dos à partir du C.P)
- 1 gourde marquée au nom de l'enfant à partir du C.P
- 1 valise ou 1 sac dont le nom est marqué à l'extérieur
- Tous les vêtements devront être marqués et jusqu'en CE2 rangés dans une poche par jour.

#### VI Les choses autorisées ou pas

- argent de poche: non
- téléphone portable: non
- appareil photo: non
- sucettes, doudous, veilleuses: oui dans des tailles raisonnables.
- couches culottes qui s'enfilent, avec les lingettes et prévenir les enseignants si besoin de couches.

- biberos : non
- jeux vidéos et jeux : non
- livres oui à partir du C.P.
- friandises : non.

N'hésitez surtout pas à venir vers nous si vous avez des inquiétudes, des interrogations ou une situation particulière à évoquer.

